

DEPARTEMENT DU RHONE  
Arrondissement de Villefranche  
Canton d'Anse



Commune de  
**69480 LUCENAY**

Tél. 04 74 09 96 50  
Fax 04 74 09 96 55  
mairie@lucenay.fr

**Objet : Règlement des factures de la cantine et l'étude**

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter le règlement de vos factures de cantine et étude, nous vous proposons désormais un nouveau moyen de paiement : **Le prélèvement automatique.**

**Ce mode de paiement est gratuit, pratique, sûr et réalisable à tout moment.**

Si vous optez pour ce mode de paiement, vous voudrez bien compléter les demandes d'autorisation de prélèvement ci-jointe (SEPA) sans oublier d'y apposer votre signature. Vous m'en ferez retour accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB ou RIP) avant le 15/07.

Si vous n'optez pas pour le prélèvement, vous avez la possibilité de payer soit par carte bancaire soit par chèque.

Merci de bien vouloir cocher et signer la partie détachable du document ci-joint.

Ce mode de règlement reste le même pour les 2 services.

Les factures sont à votre disposition en ligne via le site :

<https://harmonie.ecolesoft.net/portail/>

Le premier prélèvement interviendra le 25 du mois suivant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

PJ : Mandats de Prélèvements SEPA